



Report ...

23875

d'un cellier, d'un corridor et de deux autres chambres à feu, dont une avec four.

Du premier étage, de deux chambres à feu, de deux chambres froides, d'une cuisine & d'un corridor

Ruelle commune avec les voisins

Passage commun avec plusieurs

Remise avec petite cour, derrière

De l'autre côté de la cour, écurie avec grenier au-dessus et place à fumier

ci-contre de l'article en face

Egalement au fond de la cour, cave

voutée, terrasse dessus avec escalier pour y accéder

Le tout, cadastré Section C, nu-

meros 663 - 664 - 670 - 673 et 678.

Deux ares quatorze centiares de

bois, situés terroir de La Ville du Bois,

champtier des Jones Marins - cadastrés

section H numéros 497 p.

Quatre ares vingt sept centiares

de terre, même terroir, champtier des

à Reporter ...

23875

Mentions

Il résulte d'un acte rectifié
reçu par M. Pinon Notaire à
Orsay le 6 Juin 1929, en suite
du partage du 19. Septembre
1928, que le bois de 2^h 1/4
situé Champtier des Jones
Marins désigné par l'article
2^e ci-contre de l'article en face
est de l'apport en mariage
de M. de Petit, 1^{er} de qualité
la propriété de M. Paul
Léon Petit frère de cette
dernière laquelle il aurait
du être attribué.

Et qui au lieu de ce
bois de 2^h 1/4, M. de
Petit (Filière, Petit (épouse
Potras) était attributaire
d'une parcelle de bois de
4^h 2/4 située terroir de la
Ville du Bois, Champtier
des Jones Marins au des
Cendraines (section H
n° 492), laquelle
parcelle compose le Nimis
quatre de l'apport ci-contre
de M. de Petit.

Pinon

Reçu à
apport de la terre

[Signature]